

Image not found or type unknown



Demande de caution et loyer en cours en espèce

Par **Rasmilou**, le **02/04/2010** à **13:40**

Bonjour, rnje dois visiter un appartement en région parisienne demain. Un 30m² pour 700 euros. Le propriétaire que j'ai eu par téléphone me demala cautnde de payer la caution et loyer du mois en cours en espèce. Il m'assure qu'il va me donner une facture en retour si ma candidature est retenue. Seulement, je pense à une arnaque...rnJ'aimerais savoir s'il a le droit, comme il me l'affirme. et si oui, quelles sont les précautions à prendre.rnMerci de répondre au plus vite.